



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 26 Mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
 DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
 ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Procurations
29	26	03
Vote		
À L'UNANIMITÉ		
Pour : 29		
Contre : 00		
Abstentions : 00		

Convocation du Conseil Municipal
 en date du :

20 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le Mardi Vingt Six Mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des Délibérations de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa quatrième session de l'année.

Élus	Présent	Absent	Procuration	Élus	Présent	Absent	Procuration
FRANCISQUE Jean- Louis	X			BULGARE Jean-Claude	X		
MOCKA Jocelyne	X			ROMUALD Michel	X		
MAMBOLE MAILLEFORT Kévin	X			TOLY Marie-Pierre	X		
SAINT-VAL Marie-Agnès	X			COSPOLITE Jean-Pierre	X		
SACILE Serge	X			CHRISTOPHE Annie			X
FARAJE Fabienne			X	DAMAS Marie-Pierre	X		
NOËL Jean-Philippe	X			SINIVASSIN Maryline	X		
EDOUARD Sandrine	X			MAGLOIRE Annie	X		
DUFLO Rémi	X			RADDAS Marie-Josée	X		
TREFLE Sylviane	X			DARMALINGON Charly	X		
MALINUR Francis	X			ZELIN Véronique	X		
EUGÉNIE Gilberte	X			HATCHY Claude	X		
CALISE Nazaire			X	FAUSTA Jimmy	X		
MARCIN Marie-Claude	X			CHAPITEAU Frédéric	X		
RUFFE Michel	X				26	00	03

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame DAMAS Marie-Pierre a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D-20260526-54
**DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SEIN DU COMITÉ NATIONAL
 D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que :

Depuis le 1^{er} Septembre 2025, la collectivité a choisi d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS) afin de permettre aux agents de bénéficier de nombreux avantages, tout en œuvrant en faveur de leur pouvoir d'achat.



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 26 Mai 2026

En outre, afin de pouvoir accompagner au mieux les bénéficiaires, il est nécessaire de désigner un élu qui aura le rôle de « délégué CNAS ».

Il aura ainsi pour missions de représenter :

- ❖ le CNAS au sein de la structure
- ❖ la structure au sein des instances du CNAS.

Il recevra un identifiant de délégué et pourra être convié par le CNAS à participer à des réunions et/ou actions.

Ainsi,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L731-1 à L731-5 ;

VU la délibération N°76 du conseil municipal du 08 août 2025 portant adhésion au CNAS ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner un élu délégué pour représenter le CNAS au sein de la collectivité, et la collectivité au sein des instances du CNAS ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

Article 1 : DE DÉSIGNER l'élu suivant en qualité de délégué du CNAS :

- MOCKA Jocelyne 1ère Adjointe au Maire

Article 5 : La présente délibération prendra effet dès sa transmission au contrôle de légalité.

Article 6 : le Maire de Trois-Rivières, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 26 Mai 2026.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,

ps

Jean-Louis FRANCISQUE



*Jocelyne Mocka
Maire Adjointe*